

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18ter.2)

I.	Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1038475
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Gimborn Česká republika s.r.o.
IV.	Reproduction de la marque: pet center
V.	Protection pour tous les produits et/ou services (règle 18ter.2)i)) Cl. 31: "Graines et produits agricoles, horticoles et forestiers, compris dans cette classe; animaux vivants, fruits et légumes frais, pommes de terre, ainsi que préparations à base de ces produits sous forme de compléments alimentaires pour animaux non médicamenteux; semences, plantes et fleurs naturelles; aliments pour animaux, y compris produits alimentaires pour rongeurs, chiens, chats, oiseaux et poissons, ainsi que biscuits, petits aliments fins et en-cas de récompense; aliments pour animaux, aliments composés, aliments fortifiants, aliments d'élevage, aliments minéraux; compléments alimentaires pour animaux et additifs pour alimentation animale, compléments alimentaires minéraux pour animaux, non à usage médical; jouets comestibles pour animaux, notamment os à mâcher, os et bâtonnets digestibles à mâcher pour animaux domestiques, compléments alimentaires pour animaux, autres qu'à usage vétérinaire; malt; litières pour animaux de compagnie." Cl. 35: "Vente en gros et vente au détail de produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, animaux vivants, fruits et légumes frais, semences, plantes et fleurs naturelles; publicité, gestion commerciale, administration commerciale, travaux de bureau; promotion des ventes; vente au détail d'aliments pour animaux, articles nécessaires pour les animaux, produits pour animaux domestiques et de compagnie, y compris cages pour animaux, coussins pour animaux, laisses, jouets pour animaux de compagnie, bacs à litières pour animaux de compagnie, litières, produits vétérinaires, produits hygiéniques pour animaux, produits pour la destruction des animaux nuisibles; gestion commerciale de points de vente de produits animaliers; services en ligne, à savoir services de vente au détail d'aliments pour animaux, articles nécessaires pour les animaux, produits pour animaux de compagnie, par le biais d'Internet, vente par correspondance, catalogues et autres medias; prestation de conseils commerciaux à la clientèle sur les lieux de vente; promotion des ventes pour des tiers." Cl. 44: "Services de pharmacie pour les animaux; assistance vétérinaire; élevage d'animaux; services vétérinaires, médecine dentaire pour les animaux, soins d'hygiène et

de beauté pour animaux."

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:

Directeur général



Dr. Boris Simonov

VII. Date: **01/03/2012**